

VISITES EN PRESENCE D'UN TIERS DANS LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Public concerné :

Equipes pluridisciplinaires

Prérequis : Absence de prérequis

Durée : 4 jours

Objectifs de la formation :

Compétence visée : Développer sa place d'intervenant dans le cadre des visites en présence d'un tiers

Aptitudes :

- Définir la spécificité des visites en présence d'un tiers dans le cadre de la protection de l'enfance
- Savoir comment maintenir le lien tout en protégeant l'enfant et en restant dans le respect du droit des parents
- Caractériser ses interventions
- Vivre plus sereinement la rencontre et ses enjeux lors d'une visite en présence d'un tiers
- Consolider son expertise lors d'une aide à la décision
- Coordonner ce dispositif avec les différents services de la MECS

Méthodes pédagogiques

Exposé du formateur, études de cas sur les situations rencontrées au sein de l'établissement.

Travail en sous groupe, mises en situation

Le programme, modulable selon vos besoins :

JOURS 1 et 2

1^{ère} partie - L'évolution sociétale, législative et clinique de la protection de l'enfance :

- La protection de l'enfance de 1945 à nos jours : repères socio-historiques
- Les effets pour les établissements et les équipes dans leur relation avec les parents et familles
- Le cadre juridique de la visite médiatisée : la loi du 5 mars 2007
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

2^{ème} partie – Qu'est-ce qu'une visite en présence d'un tiers ?

- Réflexions collectives et définitions
- Les bases nécessaires pour une visite médiatisée constructive : repérer les attentes de chacun, co-construire des objectifs relationnels avec les membres de la famille
- L'identification des troubles :
 - o L'autorité Parentale
 - o Les concepts de la parenté, de la famille et de la filiation
 - o La parentalité et la parentalisation
 - o Substitution et suppléance
 - o Les besoins fondamentaux de l'enfant
 - o Le lien d'attachement
 - o Conflit de loyauté

3^{ème} partie – L'observation et l'évaluation

- Posture de l'intervenant et définition de la fonction de tiers : rencontre, représentation, compétences
- Formalisation du dispositif : protocole, cadre, règlement intérieur, locaux, principes d'intervention, écrits (fiche de rencontres, comptes-rendus, etc.

JOUR 3

- Retour d'expériences
- Echanges
- Apports théoriques
- Mises en situation

JOUR 4

Plan d'action :

Création d'un service visite parent – enfant en présence d'un tiers élaboré conjointement avec les professionnels de la structure

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de positionnement en amont et en aval de la formation
- Evaluation des connaissances à l'issue de la formation
- Attestation de formation remise en fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr

LISEK Formation Conseil
16, Lieu-dit La Râperie – 80340 PROYART
TEL 06 87 43 90 76 – lisekformation@gmail.com

